

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	100 (2005)
<b>Artikel:</b>	Enquête autour d'un tumulus de l'âge du bronze : Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse)
<b>Autor:</b>	Mariéthoz, François / David-Elbiali, Mireille / Girod, François
<b>Anhang:</b>	Annexe 7 : les vestiges fauniques de la nécropole de Vufflens-la-Ville, En Sency (VD, Suisse)
<b>Autor:</b>	Studer, Jacqueline
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836059">https://doi.org/10.5169/seals-836059</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANNEXE 7

## Les vestiges fauniques de la nécropole de Vufflens-la-Ville, En Sancy (VD, Suisse)

Jacqueline Studer<sup>1</sup>

Les 23 restes de faune récoltés dans la nécropole de Vufflens-la-Ville proviennent de trois structures différentes : la structure ST4 (Bronze moyen), la structure ST5 (probablement Bronze moyen) et la structure ST13 (Bronze final ou Hallstatt). Le contexte funéraire de ces quelques restes osseux rend leur analyse particulièrement intéressante, malgré la faiblesse de l'échantillon. Ainsi, chaque vestige a été analysé selon ses caractères extrinsèques (position spatiale, contexte archéologique et anthropologique, condition d'enfouissement) et intrinsèques (identification, observation des divers types de traces). Le problème de l'interprétation des restes d'animaux en contexte funéraire a déjà été évoqué à maintes reprises (par exemple Chaix 1976 et 1988, Vigne 1982 et 1986, Méniel 1988 et 1992)<sup>2</sup>. Cette étude des vestiges de Vufflens confirme la diversité des

relations entre des restes d'animaux et les rituels funéraires, puisque les 23 restes analysés correspondent à cinq différents types de dépôts : elle met ainsi en évidence l'attention à accorder aux vestiges fauniques, même en faible quantité, récoltés dans un contexte aussi spécifique.

## Structure ST4 (Bronze moyen : 1610-1310 BC)

La structure ST4 est une grande fosse dans laquelle ont été déposées successivement six inhumations datées de l'âge du Bronze moyen. Elle a livré 19 restes de faune dont cinq éléments de parure et un outil (tab. 1). En raison des perturbations provoquées par les différents ensevelissements, seuls quatre pièces ont été attribuées *in situ* par les archéologues à des individus précis ; l'étude planimétrique permet de rattacher six autres vestiges à la dernière inhumation (sujet 6) et neuf ossements ou dents n'ont pu être attribuées précisément. La dispersion plus importante des premières inhumations explique en partie le fait que la majorité du matériel faunique attribué (9 restes) est liée à la dernière inhumation, le seul squelette dont la tête n'a pas été intentionnellement déplacée.

<sup>1</sup> Muséum d'histoire naturelle, Genève.

<sup>2</sup> Plus proche de notre problématique, l'ouvrage de P. Moinat et M. David-Elbiali (2003) fait le point sur les pratiques funéraires des populations de la fin de l'âge du Bronze sur le Plateau suisse, un chapitre étant réservé aux dépôts d'animaux (Chenal-Velarde & Moinat 2003).

Structure	N°	Espèce		Anatomie	Utilisation	Notes
ST 4	196	Chien	<i>Canis familiaris</i>	canine	parure	grand
ST 4 (sujet 6)	565	Chien	<i>Canis familiaris</i>	canine	parure	grand
ST 4 (sujet 6)	63	Cerf	<i>Cervus elaphus</i>	canine (crache)	parure	femelle
ST 4 (sujet 5)	19	Ours	<i>Ursus arctos</i>	molaire	parure	
ST 4	25	Ours	<i>Ursus arctos</i>	molaire	parure	
ST 4 (sujet 6)	2	Indéterminé			outil (biseau)	
ST 4	témoin	Renard	<i>Vulpes vulpes</i>	radius	peau?	connexion?
ST 4 (sujet 6)	12	Renard	<i>Vulpes vulpes</i>	ulna	peau?	connexion?
ST 4 (sujet 6)	11	Renard	<i>Vulpes vulpes</i>	talus	peau?	connexion?
ST 4 (sujet 6)	166	Renard	<i>Vulpes vulpes</i>	phalange	peau?	connexion?
ST 4	H8 d14	Indéterminé				
ST 4	221+728	Indéterminé		diaphyse	offrande alimentaire?	
ST 4	H5 d10	Capriné	<i>Ovis aries, Capra hircus</i>	prémolaire	?	usé
ST 4	témoin	Suidé	<i>Suidae</i>	incisive	?	très usé
ST 4 (sujet 6)	H8 d12-13	Bœuf	<i>Bos taurus</i>	incisive	?	usé
ST 4	13	Porc	<i>Sus domesticus</i>	prémaxillaire	?	âgé
ST 4 (sujet 6)	136	Indéterminé		diaphyse	offrande alimentaire?	
ST 4 (sujet 6)	448	Capriné	<i>Ovis aries, Capra hircus</i>	radius	dépôt accidentel	mordu
ST 5	CP5	Suidé	<i>Suidae</i>	humérus	offrande alimentaire?	< 3 mois
ST 13		Bœuf	<i>Bos taurus</i>	métapode	offrande alimentaire brûlée	

Tableau 1. Les restes de faunes de la nécropole de Vufflens-la-Ville. ST4, Bronze moyen ; ST5, probablement Bronze moyen ; ST13, Bronze final ou Hallstatt.

N°	Espèces		Elément anatomique	Mesures
63	cerf (femelle)	<i>Cervus elaphus</i>	canine sup. gauche	Long. = (23.4 mm, racine ouverte) ; DAP = 10 mm
25	ours	<i>Ursus arctos</i>	2ème molaire inf. gauche	Long. max. = 23.2 mm ; Larg. max. = 14.7 mm
565	chien	<i>Canis domesticus</i>	canine inf. droite	DT collet = (7.4 mm)
196	chien	<i>Canis domesticus</i>	canine sup. gauche	DAP collet = 11.7 mm ; DT collet = (7.7 mm)
témoin	renard	<i>Vulpes vulpes</i>	radius proximal gauche	DT prox. = 11.1 mm
11	renard	<i>Vulpes vulpes</i>	talus droit	Long. max. = 18.9 mm
166	renard	<i>Vulpes vulpes</i>	1ère phalange (doigt V ant.?)	Long. max. = 17.4 mm; DT prox. = 6mm; DT min. diaph. = 2.9 mm; DT dist. = 4.7 mm

Tableau 2. Tableau métrique. Toutes les pièces mesurables proviennent de la structure ST4 (Bronze moyen). Les mesures sont prises selon von den Driesch (1976).

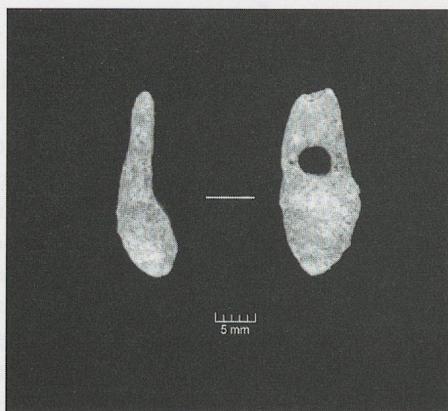


Fig. 1. Crache de biche perforée. Couronne de forme triangulaire et lobe globuleux. (Photo : C. Ratton, Muséum de Genève)

#### Sujet 6 : une femme de $69 \pm 10$ ans

Neuf restes de faune appartiennent à l'inhumation 6 (tab. 1). Les deux canines percées trouvées près du cou de la vieille femme sont accompagnées de nombreuses perles d'ambre et d'un pendentif sur test de Cardidés, le tout formant probablement un même collier.

Le pendentif N° 565 est une canine inférieure droite d'un chien de grande taille (données métriques voir tab. 2), dont la racine est percée dans la moitié inférieure. Une appréciation de l'âge de l'animal nous est fournie par la forme de la racine : cette dernière est compacte et présente une extrémité complètement fermée, ce qui indique un individu adulte d'un certain âge. L'état de conservation de la dent est mauvais : la surface de la racine, érodée et bosselée, est marquée par l'attaque des végétaux (et peut être des mollusques). De plus, la couronne de la canine est cassée obliquement et seul subsiste un lambeau d'émail. Les bords érodés de la cassure semblent indiquer une fracture ancienne, mais la mauvaise préservation de la pièce ne permet pas de l'affirmer.

Le second pendentif sur dent (N° 63) est une canine supérieure (ou crache) gauche de cerf (fig. 1 ; données métriques voir tab. 2). L'extrémité de la racine est ouverte, laissant apparaître une cavité en forme de fente très étroite qui s'observe également le long du trou percé. L'ouverture indique que l'animal est encore jeune, mais la minceur de la fente et l'épaisseur des parois du cément montrent que la racine est presque comblée. Les craches ont la particularité de présenter une forme et une

taille qui diffèrent entre le mâle et la femelle (d'Errico et Vanhaeren, 2002<sup>3</sup>). Cet important dimorphisme sexuel permet d'attribuer la canine à une biche (fig. 1). La crache percée a subi les mêmes déteriorations dues à des agents naturels que le pendentif sur canine de chien (voir ci-dessus).

Le fragment de biseau sur os (N° 2), découvert sous le crâne de la défunte, est trop travaillé pour permettre d'identifier son origine. Quelques sillons creusés par des radicelles sont visibles sur la surface osseuse.

Le renard est représenté par quatre restes osseux dont trois sont associés à la dernière inhumation :

- N° 166 : une première phalange entière, appartenant probablement au 5<sup>e</sup> doigt de la patte antérieure (mesures voir tab. 2) ;
- N° 11 : un talus entier droit (tab. 2) ;
- Sans numéro : un fragment proximal d'un radius gauche. Il provient de la fouille d'une bande témoin traversant la structure ST4 et n'a pas été précisément attribué à l'inhumation 6 ;
- N° 12 : un fragment proximal d'une ulna gauche, sans l'olécrâne. Ce dernier a été tranché au niveau de l'incisure trochléaire (fig. 2) et témoigne d'une désarticulation entre le bras et l'avant-bras. L'ulna est de même taille que le radius et leurs deux surfaces d'articulation s'assemblent. Cette observation ostéologique n'est pourtant pas une preuve incontestable de leur appartenance à un même individu, d'autant plus que les diaphyses des os ne sont pas cassées au même niveau (le radius est plus court). Ces cassures, qui semblent anciennes, ont été provoquées par un coup ou une pression exercé sur un plan antéro-postérieur. Une même pression sur deux os en connexion peut pourtant aboutir à une cassure décalée d'un os à l'autre.

Aucune connexion anatomique n'a été observée sur le terrain. Trois pièces sont localisées précisément : l'ulna et le talus ont été retrouvés au-dessus des jambes du squelette humain, le premier

<sup>3</sup> Je remercie chaleureusement Francesco d'Errico, qui m'a envoyé des descriptions encore non publiées extraites de ses travaux sur le dimorphisme sexuel des canines de cerfs. Les critères déterminants ont été présentés au congrès Science in Archaeology de Bristol en octobre 1999, et publiés en 2002.

au niveau des genoux, le deuxième vers le milieu du tibia, légèrement décalé vers la droite, alors que la phalange se situe au niveau du sol de l'inhumation, aux pieds de la femme. Quant au fragment de radius, sa position n'est pas connue puisqu'il provient de la fouille rapide d'un témoin qui traverse la structure ST4, en partie au-dessus des jambes du sujet 6. Ainsi, la répartition spatiale des restes de renards ne permet pas de les considérer comme relevant d'un même animal. Cette hypothèse n'est pourtant pas à exclure, car l'analyse métrique montre que les quatre os appartiennent à un individu adulte de taille moyenne (tab. 2), aucun élément anatomique n'est doublement représenté et le radius et l'ulna s'articulent aisément ensemble. Bien qu'il soit parfois consommé, le renard n'est pas un animal de boucherie ; sa présence dans la sépulture n'est, de toute évidence, pas à considérer comme des restes d'offrandes alimentaires. L'hypothèse d'un dépôt naturel par des animaux fouisseurs est également à exclure puisque des traces anthropiques ont été décelées sur l'ulna. Cette marque de désarticulation pourrait témoigner d'un écorchage de l'animal, bien que les traces de pelleterie s'observent de préférence au niveau du poignet, et non du coude. Une autre explication serait la préparation de pattes de renard, et non d'une peau. Dans un cas comme dans l'autre pourtant, on aurait dû retrouver l'ensemble des os des extrémités de pattes, alors que seuls trois éléments d'une patte antérieure et un seul os d'une patte postérieure ont été récoltés. L'absence de la majorité des éléments est peut-être la conséquence de couches plus meubles et aérées au-dessus des inhumations. Comme nous venons de le voir, il n'est pas certain que ces quelques restes de renard situés au-dessus des jambes de la défunte représentent une peau, mais cette explication nous semble la plus vraisemblable.

Il est exceptionnel de retrouver des restes de renards associés à des tombes. Le renard est attesté à Sancton I et Spong Hill, deux nécropoles anglo-saxonnes (5<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> siècle après J.-C.; Bond 1996: 84-85). Les mandibules retrouvées dans quatre incinérations sont interprétées comme des vestiges de peaux comprenant la tête, et l'explication des nombreux os de l'ensemble du squelette associés à une cinquième sépulture est vague (« rôle symbolique ou cultuelle du renard qui nous échappe », Bond 1996: 85). Il est intéressant de noter que les os de renards sont associés à des tombes de femmes (trois femmes et deux individus au sexe non déterminé), comme à Vufflens. La pièce H8 d12-13 est un fragment de la couronne d'une incisive de bœuf. L'usure de l'incisive montre que l'animal est un adulte de plus de 30 mois (Habermehl 1975: 78).

Un fragment de radius de chevreuil ou de capriné (N° 448) présente des traces de boucherie et de morsures bien visibles (fig. 3), malgré une surface osseuse légèrement abîmée par l'action des radicelles. Les fines entailles permettent de considérer cet os comme un vestige culinaire. Ce déchet de cuisine a ensuite été rongé par un carnivore ou un suidé, comme l'attestent des empreintes de dents recouvrant les traces de boucherie (fig. 3). Les morsures autres que celles d'animaux fouisseurs sont surprenantes en milieu funéraire, et nous verrons plus loin quelle signification donner à de telles traces.

L'os N° 136 est un fragment de diaphyse d'une espèce indéterminée. Sa surface n'est presque pas endommagée par la végétation.

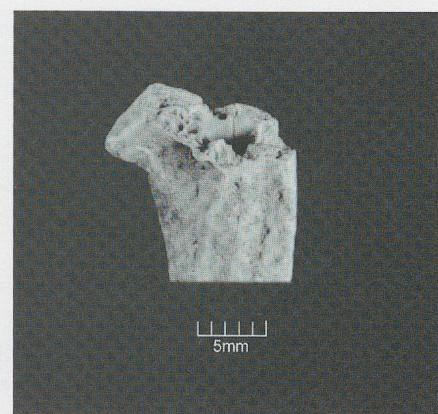


Fig. 2. Ulna de renard. Désarticulation au niveau du coude : un coup d'outil tranchant a sectionné l'olécrâne. (Photo : C. Ratton, Muséum de Genève)

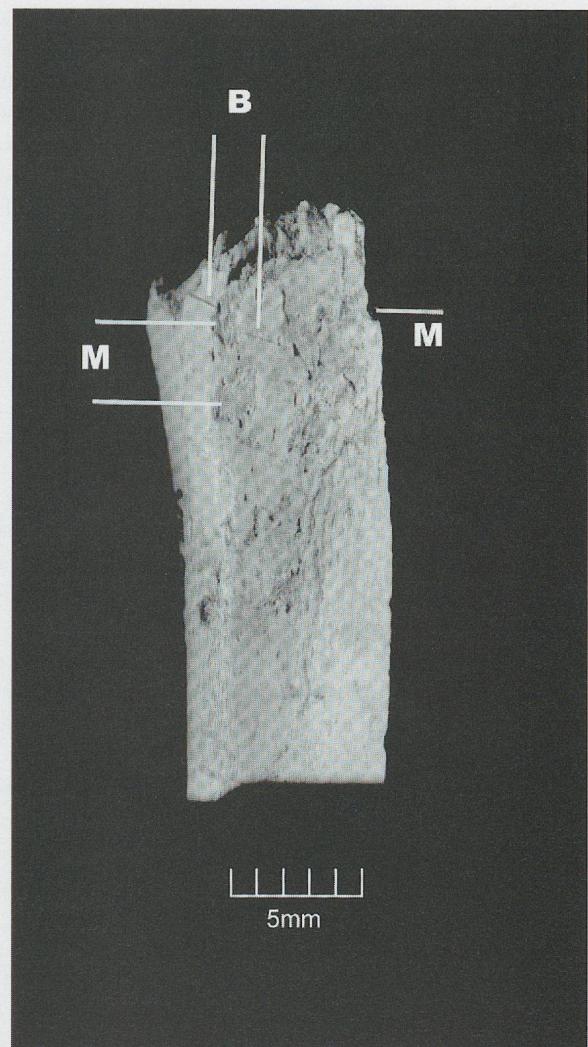


Fig. 3. Traces de boucherie (B) et de morsure (M) sur un fragment de radius (petit ruminant). Les traces de morsures prouvent que cette diaphyse n'a pas été déposée intentionnellement dans l'inhumation 6 de la structure ST4 : il s'agit d'un dépôt accidentel. D'autre part, un impact de dents recouvre les fines incisions. (Photo : C. Ratton, Muséum de Genève)

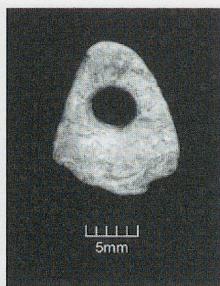


Fig. 4. Pendentif taillé dans une molaire d'ours. La forme en triangle rappelle celle d'une crache de cerf. Les traces de lustrage indiquent que la pièce a été portée. (Photo : C. Ratton, Muséum de Genève)

#### *Sujet 5 : une femme de 21 ± 5 ans*

La pièce N° 19, associée à dix perles en ambre, est un fragment de molaire d'ours comprenant une seule racine et un segment de couronne (fig. 4). La racine de section plate est perforée. Une des faces de la dent est lustrée, et la cassure, ancienne, de la couronne forme un « V » trop régulier pour être dû au hasard d'un bris naturel. Ces observations nous incitent à considérer cette pièce comme un pendentif taillé dans une molaire d'ours : en plus du trou dans la racine, la couronne a été travaillée afin d'obtenir un angle en « V », et l'ensemble rappelle la forme d'une crache de cerf. Les traces de lustrage montrent que la pièce a été longtemps portée, avec invariablement la même face qui frottait contre la peau ou un habit.

#### *Pièces sans attribution précise*

La structure ST4 a encore livré dix vestiges d'animaux qui n'ont pas été attribués à une inhumation précise :

- N° 196 : pendentif sur canine supérieure gauche de chien de grande taille.  
Fortement altérée au contact de radicelles et de plantes, la dent est trop mal conservée pour qu'on puisse préciser si la fragmentation de la couronne est ancienne ou due aux agents naturels. La perforation du pendentif est faite dans le tiers inférieur de la racine. La pointe de cette dernière est ouverte, et bien que la cassure semble récente, la minceur des parois montre que la dent est celle d'un jeune animal.
- N° 25 : pendentif sur une 2<sup>ème</sup> molaire inférieure gauche d'ours (N° 25).

La dent est presque complète et la cassure de la racine semble ancienne. La perforation de la racine est latérale. L'importante usure de la surface occlusale de la molaire ainsi qu'une racine compacte et fermée indique un animal assez âgé.

Les sept autres restes (voir tab. 1) sont des dents de suidés, de bœuf et de capriné, le radius de renard déjà commenté ci-dessus et trois fragments d'os indéterminés dont un détérioré par des mollusques (N° 221). La signification de ces restes est discutée plus loin.

#### **Structure ST5 (probablement Bronze moyen)**

Vide de tout vestige archéologique ou anthropologique, la structure ST5 n'a fourni qu'un seul élément : un humérus droit non épiphysé d'un jeune suidé de moins de 3 mois, probable-

ment un cochon de lait et non un marcassin. La diaphyse, très fragile, présente des fractures récentes aux deux extrémités. Cet os, isolé dans une structure sans reste humain, témoigne certainement d'une offrande carnée liée à un rituel funéraire : le haut de la patte avant aurait alors été extrait et déposé dans la fosse. Le porc, animal de boucherie par excellence, est souvent représenté en contexte funéraire.

#### **Structure ST13 (Bronze final ou Hallstatt)**

Cette petite fosse a livré les restes calcinés d'un enfant d'environ 6 ans. Une teinte blanche uniforme sur toutes les faces externes des os, ainsi qu'une couleur blanc grisâtre sur les éclats internes suggèrent une crémation régulière sur l'ensemble du squelette (p. 107).

La faune est représentée par un seul reste : un fragment de l'épiphyse distale d'un métapode de bœuf entièrement brûlé. L'exposition au feu a laissé des traces de carbonisation (couleur noire) sur la face externe de l'os qui s'est, par endroits, craquelé sous l'effet de la chaleur. La surface fragmentée de l'épiphyse (plan longitudinal), c'est-à-dire la partie spongieuse ainsi que l'os compact qui l'entoure, présente une couleur blanche typique de la calcination, ce qui dénote une plus longue exposition au feu ou une température plus intense. Le feu est par ailleurs responsable de la fragmentation de l'épiphyse. D'autre part, le périoste de l'os a été endommagé ultérieurement par la végétation et des mollusques.

Cet os de bœuf est le vestige d'un rituel funéraire et peut être considéré comme une offrande culinaire ; l'aliment a subi le même traitement que l'enfant puisqu'ils ont tous deux été brûlés intentionnellement, avant que leurs restes ne soient déposés dans une petite fosse. Ce rituel se retrouve d'ailleurs dans la nécropole voisine de Lausanne-Vidy, datée de l'âge du Bronze final, où six sépultures ont livré des restes alimentaires, incinérés ou non (Moinat & David-Elbiali 2003). De même, des restes d'offrandes de porcs brûlés et non brûlés sont signalés dans la tombe 70 de Pully-Chamblaines (Bronze final), située à près de 15 km de Vufflens (Moinat *et al.* 2000 : 300).

En observant les traces de feu sur les os retrouvés dans la structure ST13 de Vufflens, on peut se demander si l'offrande et l'enfant ont été brûlés ensemble, sur un même feu. La question est délicate. En fait, la répartition de la chaleur sur l'os de bœuf et les restes du défunt n'est pas la même : le feu n'a blanchi qu'un côté du métapode, l'autre ayant été moins exposé (le périoste), alors que tous les restes humains présentent un périoste calciné (blanc). Il est, cependant, hasardeux d'interpréter cette différence, car non seulement l'épiphyse d'un bœuf adulte est plus compacte et plus épaisse que les os d'un enfant de 6 ans, mais, en outre, l'altération des os due à la chaleur dépend également de l'emplacement du corps ou de l'aliment dans ou sur le feu. Les doubles traces de calcination et de carbonisation montrent pourtant que le morceau de viande<sup>4</sup> n'était pas entouré de braises, mais probablement posé sur le foyer. En conclusion,

<sup>4</sup> Il est évident qu'un unique fragment, de surcroît brûlé, ne permet pas d'affirmer que nous sommes en présence des restes d'un morceau ou d'un quartier de viande. Il pourrait également s'agir d'une offrande symbolique, où seul l'os a été retenu.

nous n'avons qu'une seule certitude : le corps et l'offrande n'ont pas bénéficié des mêmes conditions de chaleur lors de leur crémation.

#### Les différentes formes de dépôt

L'analyse des vestiges de faune récoltés dans la nécropole de Vufflens a permis de mettre en évidence deux types de dépôts différents :

##### *Dépôt accidentel ou offrande symbolique*

En contexte funéraire, il est indispensable de s'assurer que le matériel étudié a été déposé intentionnellement dans les structures. Or, au moins un élément trouvé à Vufflens semble d'origine accidentelle : le radius rongé de petit ruminant découvert dans la structure ST4 et lié à l'inhumation 6 (fig. 3 ; voir ci-dessus). L'interprétation ne repose pas sur des critères archéologiques (répartition spatiale et contexte) ou naturels (perturbation des sols par la décomposition des corps et par d'éventuels terriers, mais également par l'impact de la végétation et des mollusques visibles sur le périoste des os). En fait, l'hypothèse d'un élément intrusif dérive de l'analyse des traces visibles sur le périoste de l'os. Sachant qu'aucune trace de morsure n'affecte les squelettes humains, l'observation d'impacts de dents sur le radius démontre que l'os a été rongéailleurs que dans la fosse. Ce vestige culinaire qu'attestent deux fines traces de boucherie, témoigne néanmoins d'une activité humaine dans les environs, antérieure ou contemporaine à l'inhumation.

Si la présence d'au moins un os accidentel était confirmée, elle remettrait en question l'origine de huit autres restes difficiles à interpréter, découverts dans la même fosse. Ainsi, l'os indéterminé, les trois restes de diaphyses, le prémaxillaire de porc et les trois dents de capriné, de suidé et de bœuf, doivent être considérés avec prudence, d'autant plus que les vestiges de crâne ne sont pas des restes typiques d'offrande carnée. Cette dernière remarque n'est cependant pas un critère déterminant, car d'autres formes d'offrandes pourraient être envisagées<sup>5</sup>.

##### *Dépôt intentionnel*

L'interprétation des restes fauniques de la nécropole de Vufflens, basée sur l'analyse des caractères extrinsèques et intrinsèques, montre cinq formes de dépôts intentionnels :

##### 1) Des parures

L'interprétation des cinq dents percées d'origine animale est évidente, même pour les pièces non attribuées à une inhumation précise : ce sont des éléments de parures qui ornaient les défunt. Au moins une des dents a été portée auparavant.

<sup>4</sup> Une seconde interprétation est également à envisager, celle d'un dépôt intentionnel d'une pièce osseuse décharnée. Ce ne serait pas un cas isolé, puisque la sépulture ST 36 à Lausanne-Vidy, plus tardive (Bronze final), comprend un humérus de porc présentant des traces de découpe et de morsures de carnivore, interprété par les auteurs comme une offrande symbolique (Chenal-Velarde & Moïnat 2003 : 233)

##### 2) Un outil en os

Bien que l'on connaisse des exemples d'outils en os déposés dans des tombes, ils sont exceptionnels.

##### 3) Un dépôt isolé d'origine alimentaire

Unique vestige de la structure ST5, l'humérus d'un jeune suidé témoigne d'un rituel funéraire en forme de dépôt culinaire.

##### 4) Une offrande alimentaire brûlée (Bronze final ou Hallstatt)

Le fragment de métapode de bœuf brûlé qui accompagne les vestiges d'un enfant incinéré (fosse 13) évoque une offrande alimentaire intentionnellement brûlée lors de la cérémonie funéraire.

##### 5) Une peau

Il n'est pas certain que les quatre restes de renard correspondent à un vestige de peau, mais cette hypothèse nous semble la plus crédible. Dans ce cas, les jambes de la vieille femme (sujet 6) inhumée dans la structure ST 4 seraient recouvertes d'une peau de renard. Cette peau, alors partielle, pourrait être un élément d'une enveloppe souple dans laquelle aurait été déposé le cadavre, un tel dépôt ayant été observé dans le cas du sujet 5 (p. 50)

#### Conclusion

Il est clair que les 23 restes de faune découverts dans la nécropole de Vufflens ne reflètent qu'indirectement l'alimentation des gens de l'âge du Bronze : non seulement l'origine de leur dépôt n'est pas seulement alimentaire, mais de plus, leur effectif est bien trop faible pour évaluer des fréquences entre les espèces. Il est pourtant à relever que les principales espèces domestiques de l'âge du Bronze sont représentées, tous dépôts confondus : les caprinés, le porc, le bœuf et le chien : il ne manque que le cheval. De plus, les deux seuls os d'origine alimentaire certaine proviennent d'animaux d'élevage : un jeune suidé de moins de trois mois et un bœuf adulte. En ce qui concerne la faune sauvage, la cible préférée des chasseurs préhistoriques du Plateau suisse est présente : le cerf, ainsi que deux carnivores communs, l'ours et le renard.

D'autre part, les canines percées de chiens apportent une précieuse information sur la taille de l'espèce à l'âge du Bronze moyen : elles appartiennent à des individus aussi grands que ceux de l'âge du Bronze final. L'évolution de la taille du chien, entre les petits chiens néolithiques et les grandes bêtes de l'âge du Bronze final est encore mal documentée, et la découverte de Vufflens montre que la rupture s'est faite avant la fin de l'âge du Bronze.

Quant aux dents percées, elles témoignent d'un choix de matière première pour la fabrication de pendentifs, selon la forme et l'apparence de la dent, mais aussi de la valeur symbolique ou affective de l'animal. Il n'est donc pas surprenant de retrouver des canines de chiens, une crache de cerf et deux molaires d'ours.

L'intérêt principal de l'étude de ces quelques restes d'animaux en contexte funéraire réside dans la variété des origines de dépôts que seule une analyse détaillée a pu mettre en évidence.

## Bibliographie

- Bond J. M. 1996. Burnt offerings : animal bone in Anglo-Saxon cemeteries. *World Archaeology*, 28 : 76-88.
- Crabtree P. 1995. The symbolic role of animals in anglo-saxon england : evidence from burials and cremations. *MASCA*, 12 : *The symbolic role of animals in archaeology* : 21-26.
- Chaix L. 1976. La faune du dolmen M XI à Sion (Valais, Suisse). Problèmes d'interprétation. *Thèmes spécialisés. Prétrirage IX<sup>e</sup> Congrès UISPP*, Nice : 56-74.
- Chaix L. 1989. Animaux et sépultures, deux exemples : le dolmen M XI à Sion (Suisse) et la nécropole de Kerma (Soudan). *Anthropozoologica*, numéro spécial, Paris : (P. Ménier, éd.) l'animal dans les pratiques religieuses : les manifestations matérielles : 43-51.
- Chenal-Velarde I. & P. Moinat. 2003. Restes animaux. In : Moinat P., David-Elbiali : *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s., av. J.-C.* Cahiers d'archéologie romande 93, Lausanne : 231-239.
- D'Errico F. & M. Vanhaeren (2002). Criteria for identifying red deer (*Cervus elaphus*) age and sex from their canines. Application to the study of Upper Paleolithic and Mesolithic ornaments. *Journal of archaeological*.
- Driesch A. von den. 1976. *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody museum Bulletin 1, Harvard University.
- Habermehl K.-H. 1975. *Die Alterbestimmung bei Haus- und Labortieren*. Verlag Paul Parey, Berlin und Hamburg.
- Ménier P. 1989. Les animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois. *Anthropozoologica*, numéro spécial, Paris : (P. Ménier, éd.) l'animal dans les pratiques religieuses : les manifestations matérielles : 87-97.
- Ménier P. 1992. *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Collections des Hespérides, éditions errance, Paris.
- Moinat P., I. Chenal-Velarde & M. Guélat, 2000. Architecture et pratiques funéraires au Ha B3. La tombe 70 de Pully-Chamblançes (canton de Vaud, Suisse). In : B. Dedet, Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller (éd.) *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Age du Fer*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 5 : 292-304, Lattes.
- Moinat P. & M. David-Elbiali. 2003. *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s., av. J.-C.* Cahiers d'archéologie romande 93, Lausanne.
- Moinat P. & M. David-Elbiali (à paraître). La nécropole Bronze final de Lausanne-Vidy (Vaud, Suisse). *Actes du colloque de Sens, 10-12 juin 1998*.
- Vigne J.-D. 1982. Les ossements animaux dans les sépultures. *Histoire et Archéologie : les dossiers*, 66 : 78-87.
- Vigne J.-D. 1986. Le problème de l'interprétation des restes de repas en milieu funéraire vu au travers des ensembles fauniques de deux sites stratifiés : Can Pey (Montferrer, Pyrénées-Orientales) et Capula (Lévie, Corse). *Anthropologie physique et Archéologie*. Ed CNRS, Paris : 311-320.